

Service instructeur  
Direction de la Solidarité

N° 6e/99-07

Service consulté

**Communauté de Communes du Pays de Rouffach**

**Aide à l'acquisition d'équipements mobiliers en faveur  
du Centre Médico-Social de la Maison des Services à ROUFFACH**

Résumé : La présentation du dossier s'appuie sur la délibération du Conseil Général du 30 mars 2006. Une dérogation exceptionnelle aux critères habituels du guide des aides avait été retenue en raison du caractère particulier de la Maison des Services dont les programmes, intéressants en terme d'aménagement du territoire, ne peuvent être soutenus à la hauteur de l'intérêt qui est le leur en se conformant au plafonnement communément appliqué. Le principe d'une aide à l'acquisition du mobilier du Centre Médico-Social avait été voté. Sur la base des éléments financiers prévisionnels qui nous sont depuis lors parvenus, le complément de subvention peut faire l'objet d'une décision.

La Maison des Services regroupe, comme vous le savez, l'Office du Tourisme et différents services sociaux et médicaux dont le Centre Médico-Social.

Pour déterminer le montant de la subvention d'investissement, accordée en mars à hauteur de 234 080 € (117 040 € au titre des bâtiments communaux à vocation touristique et 117 040 € au titre des bâtiments communaux à vocation sociale), application a été faite du taux de 22% qui correspond à celui de 2005, année du début d'instruction du dossier.

Le rapport présenté à la 11<sup>ème</sup> commission et approuvé le 30 mars 2006, prévoyait qu'un taux identique déterminerait le montant de la subvention pour l'acquisition des seuls équipements meublant la partie Centre Médico-Social.

Un document estimatif transmis par la Communauté de Communes du Pays de Rouffach établit la dépense HT à hauteur de 13 358 € pour la partie Mobilier, ce qui détermine le montant de la subvention à 2 939 €.

Les éléments relatifs aux sanitaires (6 901,80 € HT) et luminaires (3 006,93 € HT) ne peuvent entrer dans le calcul de la subvention puisque ne s'apparentant pas, au sens strict, à du mobilier

Cette subvention peut faire l'objet d'un versement unique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER